



APPEL À CONTRIBUTIONS

La fabrique de l'alternative dans les coopératives

Frédérique Allard,
Éditrice invitée
MCF, LGCO, FSI, Université Toulouse III Paul Sabatier

Charlène Arnaud,
Éditrice associée
MCF, LGCO, IUT A Castres, Université Toulouse III Paul Sabatier

Ketty Bravo,
Éditrice invitée
MCF, LGCO, FSI, Université Toulouse III Paul Sabatier

Pascale Château-Terrisse
Éditrice invitée
MCF, équipe Odycée de l'UMR AGIR, INRAE, Toulouse INP ENSAT

Hajar El Karmouni
Éditrice invitée
MCF, IRG, Université Paris Est Créteil

Présentation de la Revue de l'Organisation Responsable (ROR)

La ROR est la principale revue française des listes FNEGE, CNRS et HCERES dédiée à la transition socio-écologique. Fondée en 2006 et affiliée au RIODD, elle explore les relations entre organisations, marchés, individus et sociétés, en particulier dans les cas du développement durable, de la responsabilité sociétale des organisations, de la consommation responsable, de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale ou de la régulation des activités socio-économiques. Pour stimuler les débats et structurer les connaissances, la ROR publie régulièrement des numéros spéciaux sur des thèmes comme la décolonisation de la RSE (2022), le marketing durable (2019), la flexibilisation du travail (2016) et la régulation des entreprises multinationales (2013). Ce numéro spécial est le fruit d'une collaboration avec le réseau GESS, réunissant les chercheur-es en sciences humaines et sociales analysant la gestion des entreprises sociales et solidaires.

Sites de la revue : <https://eska-publishing.com/fr/1326-organisation-responsable#/>
<https://www.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable.htm>

Contact : ror.revue@gmail.com
Twitter : @ror_revue

THEMES DU NUMERO SPECIAL

Les **organisations alternatives** constituent un objet d'étude ancré au sein des *Critical Management Studies* (Bousalham et Vidaillet, 2018; Cheney, 2014) qui, s'il fait l'objet d'un intérêt ancien de la part du monde académique (Dorion, 2017; Jaumier, 2015; Parker, 2017), connaît un regain de popularité auprès des chercheur-es (Barin Cruz *et al.*, 2017; Cheney *et al.*, 2014; Dorion, 2017; Parker *et al.*, 2007, 2014; Shostak, 2015). Cela s'explique à la fois par la visibilité accrue des effets pervers attribués

au capitalisme (crises financières, récession, dépression et austérité dans de nombreuses régions, impacts écologiques, accroissements des inégalités sociales, etc.) et par la mobilisation citoyenne, notamment à travers les mouvements sociaux anti-capitalistes (Adler, 2014; Barin Cruz *et al.*, 2017; Cheney *et al.*, 2014; Del Fa et Vásquez, 2019; Du Gay et Morgan, 2013; Parker, 2017; Zannoni *et al.*, 2017). Ces recherches visent un dépassement de la seule dénonciation des rapports de domination dans les pratiques organisationnelles afin de se tourner vers des formes alternatives d'organisation (Land et King, 2014).

Le programme de recherche sur les organisations alternatives réunit une communauté de chercheur·es de plus en plus large, et reste toujours en construction. L'une des difficultés réside dans la définition même de « l'alternatif » ainsi que dans l'ambiguïté liée aux multiples appellations existantes, l'organisation alternative devenant une catégorie fédératrice capable de mettre en dialogue différents travaux (Barin Cruz *et al.*, 2017; Dorion, 2017). Les organisations alternatives « *ont pour ambition de défendre un modèle d'entreprise respectant les principes de démocratie, d'équité, de création de valeur sociale et d'inclusion sur un territoire. On pourrait penser qu'il s'agit d'une entreprise « chimérique » c'est-à-dire bercée d'illusions et déconnectée de la réalité, mais ce sont des organisations qui portent en elles une vision innovante, puisqu'elles hybrident des programmes a priori antinomiques. Elles renvoient à un nouvel imaginaire politique et pourraient être au cœur de la transformation de la société et des territoires* » (Béji-Bécheur *et al.*, 2018). L'entreprise, "sujet" politique (Favereau, 2021), dans sa forme capitaliste ne constitue « *qu'une manière parmi d'autres d'organiser l'activité humaine* » (Parker *et al.*, 2007, p. xiii). Les auteur·es mettent ainsi en avant les caractéristiques des organisations alternatives : elles s'opposent, font dissidence ; sont hétérodoxes, c'est-à-dire qu'elles diffèrent du paradigme dominant, et proposent une alternative considérée comme un « bon » ou un « meilleur » ordre des choses non pas en termes de performance mais en permettant l'émancipation des groupes sociaux dominés. L'organisation alternative repose sur la volonté d'améliorer l'ordre social établi et ainsi de bousculer ce qui est conventionnel en s'appuyant sur des idées utopiques (Parker *et al.*, 2007). Les organisations alternatives peuvent ainsi être définies, dans une logique dialectique, en opposition aux arrangements institutionnels dominants (Dorion, 2017; Ghiglione et Farias, 2015; Gibson-Graham, 2006) et renvoient ainsi, principalement à « *ce qui est alternatif au capitalisme* » (Dorion, 2017, p. 144). L'alternatif se traduit alors par un rejet des normes, pratiques et valeurs établis au sein du système dominant et par l'expérimentation de pratiques organisationnelles novatrices, créatives, radicalement différentes de celles des autres organisations (Parker *et al.*, 2007). Selon Dorion (2017, p. 155), il s'agit d'une « *organisation dissonante, où la dissonance est problématisée comme un processus performatif, continu et réflexif de production d'altérité et d'altération de cette production* ». Ainsi peut-on considérer que les organisations alternatives sont mues par des tensions (Lambey-Checchin et Lardeau, 2019 ; Maignan *et al.*, 2018), non pas considérées comme des anomalies, mais plutôt comme des rationalités (Eikenberry, 2009; Sanders, 2012) « *symptomatiques d'un état normal et qui caractérisent une "vie organisationnelle"* » (Del Fa, 2016, p. 75).

De nombreux·ses auteur·es ont choisi d'étudier des coopératives afin de nourrir le programme de recherche sur les organisations alternatives. En s'attachant à ces formes radicalement alternatives que sont les coopératives, ces travaux se démarquent de la plupart des recherches qui se focalisent sur des formes d'organisations alternatives incrémentales. Ces dernières, telles que les entreprises sociales, les B corporations ou les organisations hybrides, diffèrent légèrement des organisations capitalistes mais en suivent les mêmes principes (Barin Cruz *et al.*, 2017). Au contraire, les coopératives, en remettant en question les principes de propriété, d'accumulation et de répartition du capital, peuvent être considérées comme des alternatives radicales dont la capacité à garantir des pratiques alternatives dans le temps restent à étudier (Barin Cruz *et al.*, 2017 ; Jaumier, 2017). Plusieurs contributions à la revue ROR explorent d'ailleurs les formes coopératives (Maurel et Pantin, 2017 ; Béji-Bécheur *et al.*, 2016). La coopérative est définie comme « *une société constituée par plusieurs personnes volontairement réunies en vue de satisfaire à leurs besoins économiques ou sociaux par leur effort commun et la mise en place des moyens nécessaires. Elle exerce son activité dans toutes les branches de l'activité humaine et respecte les principes suivants : une adhésion volontaire et ouverte à tous, une*

gouvernance démocratique, la participation économique de ses membres, la formation desdits membres et la coopération avec les autres coopératives » (Loi 47-1175, Article 1). Il existe plusieurs familles et statuts de coopérative en France, telles que les coopératives d'entreprises qui mutualisent des services essentiels à la garantie de leur indépendance et de la stabilité de leurs modèles économiques (les coopératives agricoles, de commerçant.e.s, d'artisan.e.s, de transport, maritime) ; d'usager·ères dont les sociétaires sont les particuliers bénéficiaires des biens et services produits par la coopérative ; de consommateur·rices, (les banques coopératives, de HLM et d'habitant·es, les supermarchés coopératifs), de production (les coopératives de salarié·es SCOP, les coopératives d'activité et d'emploi CAE) et multi- sociétaires (les SCIC). Elles génèrent un chiffre d'affaires de 329 milliards d'euros et emploient 1,3 million de salarié·es (Panorama des coopératives, 2021). Au-delà d'une large diversité, les 22 600 coopératives en France ont pour socle commun l'application d'un certain nombre de principes qui les différencient des entreprises capitalistes classiques. Ces principes coopératifs sont par ailleurs une déclinaison des valeurs coopératives de démocratie, égalité, équité et solidarité. Les coopératives sont ainsi généralement considérées comme étant des organisations fondées sur des valeurs (Deville et Mourey, 2018).

Le statut coopératif ne fait pas tout. Même s'il comporte des garde-fous, il n'est pas suffisant pour proclamer l'alternative. Derrière le statut, ce sont (1) des processus et (2) des pratiques qui maintiennent ou au contraire mettent en péril l'alternative.

- (1) Des études récentes étudient les processus de création et de développement des coopératives. Des phases comme l'idéation, l'incubation et l'accélération sont identifiées et dépeignent comment ces organisations font sens de leur modèle d'affaires et le mettent en œuvre (Barin Cruz *et al.*, 2017). Au-delà des difficultés à pérenniser ces organisations, les processus de dégénérescence (Cornforth, 1995) ou de banalisation (Richez-Battesti, 2019; Roux, 2012), entendus comme la perte de la nature alternative par effet de contamination de l'organisation et des acteur·rices par le système dominant, semblent puissants (Hévin, 2021 ; Maroudas et Rizopoulos, 2014).
- (2) L'étude des pratiques organisationnelles permet également de révéler le degré de radicalité de la critique et de l'alternative portées par l'organisation, au-delà des statuts et discours. Tout un éventail de pratiques mérite ici une attention particulière afin de voir dans quelle mesure les coopératives arrivent ou non à s'extraire du modèle dominant. Rappelons ici que « *même les visions radicales des auto-déclarés révolutionnaires du management révèlent une imagination plutôt atrophie lorsqu'il s'agit de sortir des principes historiquement contingents sous-jacents aux organisations modernes, comme par exemple le travail salarié, les entreprises, la hiérarchie* » (Fournier, 2002, p. 189). Qu'en est-il alors des pratiques de Ressources Humaines, des modèles économiques, des organes, espaces et modalités de gouvernance démocratique, des relations aux parties prenantes territoriales, du rapport aux bénéficiaires, etc. ? La coopérative d'activité et d'emploi, proposant le statut d'entrepreneur·e salarié·e associé·e, modifie quant à elle le rapport salarial, et se positionne comme une alternative à la création d'entreprise individuelle (Veyer et Sangiorgio, 2006) en défendant l'idée « d'entrepreneuriat collectif » fondé sur l'autonomie dans le travail, et la mutualisation des services (Sangiorgio et Veyer, 2009) et « d'entreprise partagée ». Les supermarchés coopératifs qui renouvellent le modèle des coopératives de consommateur·rices octroient à leurs membres plusieurs rôles. A la fois décisionnaire, client·e, citoyen·ne et travailleur·se, le·la consommateur·rice représente à lui·elle seul·e et simultanément plusieurs parties prenantes de l'organisation, ce qui peut être source de nombreuses tensions (Boespflug *et al.*, 2020).

PRINCIPALES QUESTIONS

Partant de ces différents éléments, ce numéro spécial vise ainsi à réunir une communauté de chercheur·es francophones soucieux·ses d'éclairer les défis des coopératives et d'apporter à travers leurs travaux de la réflexivité, de la performativité ou de l'actionnabilité aux acteur·rices qui portent des

transformations sociétales. Plusieurs réflexions, non exhaustives, viennent ainsi éclairer les attentes des éditrices invitées. Les thématiques proposées tournent autour de la problématique centrale de la capacité des coopératives à conserver leur caractère distinctif et à faire vivre l'utopie des valeurs coopératives (Atzeni et Vieta, 2013). Les recherches critiques seront privilégiées.

1. Concernant les processus :

- La capacité des coopératives à modifier le champ/secteur dans lequel elles s'insèrent, à générer des transitions économiques, écologiques, démocratiques, sociales ; de la transformation sociale ;
- Les processus et les mécanismes de régénérescence des coopératives ;
- Ou, au contraire, les dérives et processus de contamination qui conduisent à une banalisation ou à une dégénérescence des coopératives, notamment à travers la question centrale du pouvoir et de son exercice démocratique ;
- Les écosystèmes des coopératives et les liens avec les organisations publiques et/ou marchandes et leur éventuelle récupération par des filiales commerciales ou le pouvoir public.

2. Concernant les pratiques organisationnelles :

- Les innovations de modèles économiques en adéquation avec les finalités de la coopérative ;
- Le management dans les coopératives : la place des consommateur·rices ou bénéficiaires, la place des salarié·es et la place du travail ; la démocratie en action, les pratiques sociocratiques ou dialogiques ; la gouvernance partagée ou démocratique et/ou son dévoiement ;
- Les dispositifs de gestion des coopératives, l'évaluation et la mesure des valeurs et performances des coopératives et leurs potentiels effets pervers ;
- L'entrepreneuriat collectif et coopératif comme alternative à l'entrepreneuriat individuel ;
- La prise en compte des spécificités des différents types de coopératives dans leur capacité à fabriquer de l'alternative et les différents défis qui doivent être relevés (soit dans une analyse comparée soit en se focalisant sur un type de coopérative) ;

3. Plus globalement :

- Les théories permettant de rendre compte de l'alternative et de l'intégration des valeurs coopératives ;
- L'apport des sciences politiques, économiques et sociologiques à la compréhension de l'alternative et du changement social positif ;
- Les méthodologies permettant de rendre compte de l'alternative et les méthodologies de co-construction de connaissances entre chercheur·es et acteur·rices.

SOUSSION ET PUBLICATION DES ARTICLES

- **Octobre 2022** : Publication de l'appel à contributions au numéro spécial "La fabrique de l'alternative dans les coopératives"
- **Mars 2023** : Journées GEES : Un workshop est organisé l'après-midi du 24 mars des journées GESS 2023 à Toulouse, il imposera l'envoi des communications complètes au plus tard le 3 février 2023. La participation à ce workshop ne garantit pas une publication dans le numéro spécial et des articles n'ayant pas été présentés au workshop pourront rentrer dans le processus de soumission de numéro spécial. Le workshop sera un espace qui permettra de faire progresser les papiers présentés et de rencontrer les éditrices invitées
- **15 Mai 2023** : Clôture de l'appel à contributions : les manuscrits doivent être adressés à ror.revue@gmail.com en indiquant la participation au numéro spécial
- **Juin 2024** : Publication du numéro spécial

La ROR publie des articles en français ou en anglais. Dans ce dernier cas, les auteur·es s'engagent à fournir un certificat de copy-editing (à leurs frais).

La ROR publie des articles issus des différentes disciplines des sciences humaines et sociales, dont les sciences de gestion, l'économie, la sociologie, l'anthropologie, la géographie, l'histoire, la science politique et le droit.

Les manuscrits doivent respecter les règles de forme de la revue (cf. https://www.cairn.info/docs/ROR_recommandations_aux_auteurs.pdf). Ils doivent être originaux et ne pas être en cours d'évaluation dans une autre revue.

RÉFÉRENCES

- Adler, P. S. (2014). Capitalism in Question. *Journal of Management Inquiry*, 23(2), 206-209. Atzeni, M., & Vieta, M. (2013). *Between class and the market*. Routledge Handbooks Online.
- Barin Cruz, L., Aquino Alves, M., & Delbridge, R. (2017). Next steps in organizing alternatives to capitalism : Toward a relational research agenda: Introduction to the Special Issue. *M@n@gement*, 20(4), 322-335.
- Béji-Bécheur, A., Codello, P., & Terrisse, P. (2018). *Avant-propos de GESS- Gestion des entreprises sociales et solidaires*.
- Béji-Bécheur, A., Codello-Guijarro, P., & Pallas, V. 2016. La SCIC : comprendre une configuration de gouvernance multisociétaire. *Revue de l'organisation responsable*, 11(2): 24–35.
- Boespflug, M., Pasquet, P., Mazières, B., & Sauviat, I. 2020. What place for the cooperator in the last large consumer cooperative in France? *Revue de l'organisation responsable*, 15(1): 44–54.
- Bousalham, Y., & Vidaillet, B. (2018). Contradiction, circumvention and instrumentalization of noble values : How competition undermines the potential of alternatives. *Organization*, 25(3), 401-427.
- Cornforth, C. (1995). Patterns of Cooperative Management : Beyond the Degeneration Thesis. *Economic and Industrial Democracy*, 16(4), 487-523.
- Del Fa, S. (2016). Mise en tension « des savoirs » et négociations identitaires. Exploration dans une université alternative. *Communication et organisation*, 49.
- Del Fa, S., & Vásquez, C. (2019). Existing through differantiation : A Derridean approach to alternative organizations. *M@n@gement*, 22(4), 559-583.
- Deville, A., & Mourey, D. (2018). Concilier performance économique et projet socio-politique au sein des coopératives : Une gestion pour de nouveaux possibles. *Revue Française de Gestion*, 44(276), 63-83. Dorion, L. (2017). Construire une organisation alternative. *Revue française de gestion*, N° 264(3), 143-160.
- Du Gay, P., & Morgan, G. (2013). *New Spirits of Capitalism?: Crises, Justifications, and Dynamics*. Oxford University Press.
- Eikenberry, A. (2009). Refusing the Market : A Democratic Discourse for Voluntary and Nonprofit Organizations. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 38, 582-596.
- Favereau, O. 2021. L'entreprise, « sujet » politique – soit, mais lequel ? *Revue de l'organisation responsable*, 16(3): 33–40.
- Fournier, V. (2002). Utopianism and the cultivation of possibilities : Grassroots movements of hope. *The Sociological Review*, 50(S1), 189-216.
- Ghiglione, E., & Farias, C. (2015). *Staying on the Yellow Brick Road : Theorizing the maintenance of Alternative Organizations*. Working Paper.
- Gibson-Graham, J. K. (2006). *The End of Capitalism (As We Knew It). A Feminist Critique of Political Economy*. Univ Of Minnesota Press.
- Hévin, S. (2021). La dégénérescence dans les coopératives autogérées et des moyens de la combattre. *Mouvements*, 106(2), 137-144.
- Jaumier, S. (2015). *Pouvoir, contrôle et résistance dans les coopératives de salariés : Une ethnographie d'une coopérative ouvrière*. Jaumier, S. (2017). Preventing chiefs from being chiefs : An ethnography of a co-operative sheet-metal factory. *Organization*, 24(2), 218-239.
- Lambey-Checchin, C., & Lardeau, M. 2019. À la recherche d'un équilibre dans la gestion des tensions : comparaison de deux associations d'insertion sociale. *Revue de l'organisation responsable*, 14(2): 5–17.
- Land, C., & King, D. (2014). Organizing otherwise : Translating anarchism in a voluntary sector organization. *Emperma*, 14, 923-950.
- Maignan, M., Arnaud, C., & Chateau Terrisse, P. 2018. La gestion des tensions organisationnelles dans les coopératives multisociétaires à vocation sociale : le cas d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif dans le secteur du logement social. *Management international*, 22(2): 128–143.
- Maroudas, L., & Rizopoulos, Y. (2014). La question de la dégénérescence dans les coopératives de production. *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*, 334, 70.
- Paranque, B., & Willmott, H. (2014). Cooperatives—saviours or gravediggers of capitalism? Critical performativity and the John Lewis Partnership. *Organization*, 21(5), 604-625.
- Parker, M. (2017). Alternative enterprises, local economies, and social justice : Why smaller is still more beautiful. *M@n@gement*, 20(4), 418. <https://doi.org/10.3917/mana.204.0418>
- Parker, M., Cheney, G., Fournier, V., & Land, C. (2014). The Question of Organization : A Manifesto for Alternatives *. *Ephemera*, 14, 621-636.
- Parker, M., Fournier, V., & Reedy, P. (2007). *The Dictionary of Alternatives*. University of Chicago Press Books.
- Richez-Battesti, N. (2019). La fabrique de la gouvernance dans les banques coopératives françaises : Une approche centrée sociétaire. *Revue d'économie financière*, 134(2), 129-140.
- Roux, M. (2012). « La banalisation de la sphère financière mutualiste : comment résister, actualiser ou affirmer ses valeurs ? ». Propos introductifs et objectifs de ce cahier. *La Revue des Sciences de Gestion*, 258(6), 51-53.
- Sanders, M. L. (2012). Theorizing Nonprofit Organizations as Contradictory Enterprises : Understanding the Inherent Tensions of Nonprofit Marketization. *Management Communication Quarterly*, 26(1), 179-185.
- Sangiorgio, J., & Veyer, S. (2009). Les coopératives d'activités et d'emploi : Un exemple de construction d'une innovation sociale. *Projectics / Proyética / Projective*, 1(1), 51-61.
- Shostak, A. (2015). *Viable Utopian Ideas : Shaping a Better World : Shaping a Better World* (Second edition). Routledge.
- Veyer, S., & Sangiorgio, J. (2006). L'entrepreneuriat collectif comme produit et projet d'entreprises épistémiques : Le cas des Coopératives d'Activités et d'Emploi. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 5(2), 89-102.
- Zanoni, P., Contu, A., Healy, S., & Mir, R. (2017). Post-capitalistic politics in the making : The imaginary and praxis of alternative economies. *Organization*, 24(5), 575-588.